

# L'impouvoir politique

Par **Alain CAMBIER**

Docteur en philosophie, chercheur associé UMR 8163  
« Savoirs, textes, langage »  
Professeur en classes préparatoires, Faidherbe-Lille

**Sur les scènes internationale et nationale, nous sommes saisis par la confrontation de la politique à l'impuissance. Que ce soit à propos de l'Égypte ou de la Syrie, les États-Unis sont apparus d'une faiblesse inattendue. Quant au rôle politique de l'Union européenne, il brille par son absence. Concernant la politique intérieure, la gestion politique de la crise économique tend à se réduire à la déclinaison des normes fixées par la Commission européenne, avec quelques ajustements à la marge. En France, Marseille est devenue le miroir grossissant de l'impuissance des pouvoirs publics, tant pour le problème du chômage que pour ceux de l'exclusion et de l'insécurité. À l'inverse, la montée en puissance d'autres types de suprématies accentue cette crise du politique.**

La politique peut être définie comme la prise qu'exercent les citoyens sur le devenir de leur société, mais cette prise passe par l'exercice du pouvoir : la politique apparaît alors comme l'ensemble des efforts en vue de participer au pouvoir ou d'influencer la répartition du pouvoir soit à l'intérieur de l'État, soit entre les États. Or, il faut bien admettre que cet exercice du pouvoir montre aujourd'hui ses limites et se manifeste plutôt comme un « impouvoir ». Alors qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, le dépérissement de l'État était envisagé comme une espérance, au XXI<sup>ème</sup> siècle, le dépérissement de la politique suscite la plus vive inquiétude.

## La politique prise en étau

De par le monde, les causes de l'impuissance de l'action politique apparaissent multiples : les menaces viennent aussi bien de la religion que de l'économie. En Égypte, l'éclipse de la politique se traduit par la confrontation tragique des islamistes et des militaires. Quand la religion prétend prendre la place de la politique, elle ne peut que conduire à la régression des droits des citoyens et du droit tout court. En prétendant n'agir qu'au nom de Dieu, la religion s'avère incapable de prendre en charge les spécificités de la sphère terrestre et de son évolution historique. Son immixtion directe dans les affaires de l'État et de la société civile installe la confusion des genres et entretient l'obscurantisme. Quand, en fin de compte, une religion ne propose comme engagement politique que de devenir le martyr passif ou le terroriste actif de sa cause, le degré zéro de la politique est atteint : alors triomphe le nihilisme qui décline une nouvelle fois le fameux *pereat mundus fiat iustitia...* Mais, si la seule voie de salut proposée pour faire face aux dérives intégristes est la dictature militaire, le sanglant succès d'un coup d'État peut être aussi la pire des défaites : non seulement la porte est définitivement fermée à l'espoir de l'intégration des islamistes au jeu réglé des institutions, mais tout débat public disparaît et la transition démocratique du monde arabe est rendue impossible. La violence armée est une régression brutale qui dérive vers le terrorisme d'État et impose le

silence jusqu'aux démocrates. L'ironie de l'histoire est qu'en Égypte ou en Syrie l'armée, qui n'a jamais été capable de gagner une seule des guerres qu'elle a dû mener, se montre implacable vis-à-vis de sa propre population.

## La politique prise en otage

Mais l'économie revendique également aujourd'hui une telle hégémonie qu'elle fait totalement perdre de sa superbe à la politique. Déjà, la mondialisation des marchés livrés au néo-libéralisme et le développement d'un capitalisme financier sans scrupules ont mis les États à la merci des indicateurs des agences de notation. Nous sommes passés de l'expérience tragique, au siècle dernier, des États totalitaires à l'ère des États subsidiaires<sup>1</sup>. Mais la difficulté se renforce dans le cadre de la zone Euro. Si, à l'époque médiévale, le pouvoir politique devait nécessairement aller à Canossa, aujourd'hui, il lui faut passer sous les fourches caudines de la Commission européenne qui, par la voix d'Olli Rehn, commissaire européen aux questions économiques, parle à la France comme à une vassale. Pourtant, la crise de la zone euro n'est qu'un exemple éclatant des conséquences de l'approche dogmatique « ordolibérale » qui, dès le début, a marqué de son sceau la naissance de l'Union économique et monétaire, au détriment d'un vrai débat démocratique et contradictoire<sup>2</sup>. L'idée d'Union européenne a été détournée au profit d'un constructivisme technocratique se réclamant d'un dogme incohérent : « la planification du marché total »<sup>3</sup>. C'est la programmation perfide de la libéralisation à tout prix des marchés qui a enclenché le processus de désin-

<sup>1</sup> Le principe de subsidiarité a été introduit officiellement dans le Traité de Maastricht.

<sup>2</sup> Le vote par le Parlement de Strasbourg, en 1984, de la proposition Spinelli, créant une démocratisation réelle des institutions européennes, n'a jamais été appliqué.

<sup>3</sup> Cf. Robert Salais, *Le Viol de l'Europe, Enquête sur la disparition d'une idée*, éd. PUF, 2013. L'auteur montre, en particulier que, dès 1956, dans le rapport Spaak qui a servi de base au traité de Rome, l'objectif de la libéralisation des marchés l'emporte sur celui d'une union politique.

dustrialisation et, en même temps, miné la base fiscale des États européens. L'attachement obsessionnel et idolâtre à la libre concurrence « non faussée » a servi de formidable opérateur d'égalisation abstraite de nos économies, visant à gommer les différences entre les États membres, au détriment d'une puissance économique de l'Europe qui aurait pu être fondée sur l'addition des points forts des différentes économies nationales. Bien plus, cette organisation bureaucratique de la libéralisation systématique des marchés a consisté non seulement à désarmer les États concernant leur politique économique, mais à les livrer aux foudres de la spéculation financière. Ainsi, la politique est désormais confinée à une fonction de *management*, c'est-à-dire de « ménage collectif », de simple transposition en intérêt public de ce qui, au départ, ne concerne que l'individu dans sa façon d'aménager sa sphère domestique. Dès lors, l'obsession de la croissance l'emporte sur l'exigence de liberté, au point que les révélations sur les dispositifs mis en œuvre par la NSA pour surveiller des dizaines de millions de citoyens – notamment européens – n'ont donné lieu à aucune démarche d'ampleur pour dénoncer officiellement ce système digne de *Big Brother*.

### La morale ne fait pas une politique

Enfin, la politique est aussi menacée par la confusion entretenue avec la morale. Parler de « guerre punitive » vis-à-vis du régime qui détient le pouvoir d'État en Syrie est pour le moins discutable. Une intervention militaire d'États sans mandat de l'ONU, pour empêcher un autre État de se livrer à des crimes de guerre contre sa propre population, ne peut se justifier simplement au nom de principes moraux. Déjà, dans son *Projet de paix perpétuelle*, Kant nous avait mis en garde : « On ne peut concevoir entre les États de guerre punitive (*bellum punitivum*) »<sup>4</sup>. Certes, Kant s'était prononcé clairement pour l'institution d'un « Congrès permanent des États », d'une Société des nations à vision planétaire, mais il s'interdisait de justifier tout interventionnisme direct dans les dissensions internes d'un État : « Une alliance des peuples (*Völkerbund*), d'après l'Idée d'un contrat social originaire, est nécessaire, alliance par laquelle ils s'engagent à ne pas s'immiscer dans les dissensions intestines les uns des autres »<sup>5</sup>. Bien plus, Kant a récusé le droit d'ingérence dans le cas spécifique d'une guerre civile : « Tant que ce conflit

intérieur n'est point résolu, cette ingérence de puissances étrangères serait une lésion des droits d'un peuple luttant seulement contre son mal intérieur ». Ce n'est pas la moindre ironie de voir Kant user du mot de « scandale » à propos de l'éventualité d'une telle immixtion directe. Toute entreprise d'un État quelconque pour affaiblir le pouvoir officiellement en place d'un autre État, par des moyens directement violents et sans aucun mandat international, ne peut équivaloir qu'à une déclaration de guerre, relevant alors d'une logique de puissance pure qu'il faudrait assumer politiquement et militairement.

### Des citoyens dépossédés et désimpliqués

Substituer la suprématie de la religion, de l'économie ou de la morale à la politique revient à faire dépendre le devenir d'une société d'une extériorité surplombante qui ne peut que produire des effets de dépossession<sup>6</sup>. Le fondement de notre vivre ensemble se retrouve rejeté dans une instance transcendante et ses injonctions apparaissent alors inquestionnables sur leur bien-fondé. L'État moderne a succédé à des sociétés traditionalistes qui se croyaient privées de toute prise efficace sur leur manière d'être, elle-même fixée par une source extérieure de nature religieuse<sup>7</sup>. Aujourd'hui, l'affaiblissement de l'État de droit est à la fois la cause et l'effet du retour de ces instances en surplomb qui prétendent être, à notre place, les « maîtres du sens ». La démocratie, comme pouvoir institutionnalisé de délibération, de contestation, est la première à en faire les frais. Pascal avait déjà subtilement souligné que la tyrannie consiste précisément à sortir de son registre, de son ordre<sup>8</sup>. Quand une politique se montre impuissante, elle favorise aussi un désengagement des citoyens, qui laissent le champ libre aux démagogues odieuses. Ainsi, sa faiblesse conduit à faire elle-même la force des politiques du pire. La puissance politique est la force réservée et sublimée dans les signes, qui s'adressent à l'intelligence des citoyens : son retrait fait le lit de ceux qui misent sur les rancœurs aveugles et font croire abusivement que seule la force brutale serait la solution efficace. ■

<sup>6</sup> Cf. les analyses particulièrement éclairantes de Marcel Gauchet dans *La Condition politique*, éd. Tel-Gallimard, n° 337.

<sup>7</sup> Cf. *Qu'est-ce que l'État ?*, éd. Vrin, collection « Chemins philosophiques », 2<sup>ème</sup> édition, 2013.

<sup>8</sup> « La Tyrannie consiste au désir de domination, universel et hors de son ordre », Pascal, Pensées 58-332, éd. Brunschvicg-Lafuma.

<sup>4</sup> Kant, *Projet de paix perpétuelle*, 1<sup>ère</sup> section, 6<sup>ème</sup> article.

<sup>5</sup> Kant, *Doctrine du droit*, § 54.